



DCS n° 2014-25

Date de convocation :
19 Septembre 2014

Délégués en exercice : 31

Titulaires : 16
Suppléants : 4
Absents non remplacés : 12

Quorum : 17

Votants : 18

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf septembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. BELLEGARDE - M. BELLEVILLE - M. BISCARRAT - M. CASTELLI -
Mme DELAFONTAINE - M. FAVIER - M. FENOUIL - M. GIRAL - M. GROS -
M. HEBRARD - M. LAGNEAU - M. LANGLADE - M. MARQUOT - M. MOUREAU -
M. PASERO - M. PERRAND - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SANDEVOIR -
M. TERRISSE

ETAIENT EXCUSES :

M. BEL - M. DEMANSE - M. FOUILLER - M. GAMMARD - Mme HELLE -
Mme JULIEN - Mme LORHO - M. MANETTI - M. MOUTAFIS

ETAIENT ABSENTS :

M. ANASTASY - M. AVRIL - M. GRANIER - M. GUIN - M. PONCE

Secrétaire de séance : M. André ROCHE

OBJET : Nouveaux représentants de la CCPRO au sein du Comité Syndical du SMBVA

Rapporteur : M. Xavier BELLEVILLE

Le rapporteur expose :

Par délibération n° 104-2014 en date du 26 Mai 2014 le Conseil Communautaire de la CCPRO a délibéré afin de modifier la représentation de la Commune de Bédarrides.

Ainsi pour le SMBVA, les changements sont les suivants :

Titulaire : M. Michel PERRAND, adjoint à l'urbanisme, à l'habitat et au patrimoine en lieu et place de M. Jean BERARD.

Suppléant : Mme Laure COMTE, déléguée à la communication, à l'évènementiel et au tourisme. Elle était titulaire auparavant.

En outre, par délibération n° 135/2014 en date du 24 Juillet 2014 le Conseil Communautaire de la CCPRO a délibéré afin de désigner un 8^{ème} délégué au SMBVA.

En effet, compte-tenu du nouveau périmètre du SMBVA avec la Commune d'ORANGE, les statuts du SMBVA prévoient 8 délégués pour la CCPRO.

Titulaire : M. Xavier MARQUOT, Conseiller Municipal d'ORANGE.

Suppléant : M. Jacques GRAU, Conseiller Municipal de SORGUES.



La composition du Comité Syndical est la suivante :

Communauté d'Agglomération du Grand Avignon				
Titulaires			Suppléants	
Cécile	HELLE		Christine	LAGRANGE
André	CASTELLI		Florence	DUPRAT
Renée	JULIEN		Joël	FOUILLER
Guy	MOUREAU		Christine	D'INGRANDO
Daniel	BELLEGARDE		Dominique	ANCEY
Joris	HEBRARD		Claude	TOUTAIN
Christian	RANDOULET		Catherine	COMPERE
Joël	GRANIER		Martine	GUAY
André	ROCHE		Pierre	JOUVENAL
Patrick	SANDEVOIR		Dominique	RIBERI
Jean	FAVIER		René	TRUCCO
Georges	BEL		Karine	OGIER
Jacques	DEMANSE		Carole	DELAFONTAINE
Joël	GUIN		Jean	MATTEI
Michel	PONCE		Marie	NORMAND
Xavier	BELLEVILLE		Anne-Sophie	RIGAULT
Communauté de Communes des Pays de Rhône et d'Ouvèze				
Michel	PERRAND		Laure	COMTE
Didier	CHARLUT		Laurent	GIRAL
Claude	AVRIL		François	MAIMONE
Jean-Pierre	FENOUIL		Alain	ROCHEBONNE
Louis	BISCARRAT		George-Andrée	FLEURY
Marie-France	LORHO		Jean-Pierre	PASERO
Thierry	LAGNEAU		Stéphane	GARCIA
Xavier	MARQUOT		Jacques	GRAU
Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat				
Christian	GROS		Didier	CARLE
Michel	TERRISSE		Denis	FOURNET
Pierre	GABERT		Françoise	LAFURE
Michel	MUS		Maryline	EYDOUX
Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise				
Patrick	MANETTI		Jean-Marc	TAILLEUR
Eric	MOUTAFIS		Max	LANGLADE
Philippe	GAMARD		Jean-Pierre	ALENGRIN
Michel	ANASTASY		André	HEUGHE



Syndicat Mixte
pour le SCoT
du Bassin de Vie
d'Avignon

PREF. 04
02.10.14

Après avoir entendu le rapporteur,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

LE COMITE SYNDICAL,

- **APPROUVE** la nouvelle composition du Comité Syndical telle que détaillée ci-dessus.

Vote du Comité :

- POUR : 18
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 06/10/2014

Pour extrait conforme
Le Président

Christian RANDOULET

